



SECTION NANTES
Postes 72449 - 72095 – 72702
Mail : CGT-MAE-NANTES Syndicat

COMPTE RENDU DES REUNIONS DE TRAVAIL DU 28 ET 29 SEPTEMBRE 2009

Intervenants : Le Délégué des affaires générales à Nantes, la médecine de prévention, l'inspecteur Hygiène et Sécurité, l'ACMO (Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité) et les organisations syndicales sont intervenus à propos du plan de continuité d'activité du MAEE et des moyens mis en œuvre en cas de pandémie grippale.

PLAN DE CONTINUTE D'ACTIVITE - PANDEMIE GRIPPALE

Le délégué des affaires générales à Nantes, nous informe que ce plan de continuité d'activité a pour but d'assurer le fonctionnement des services et la protection sanitaire des agents. Il est aussi notre correspondant « pandémie grippale » à Nantes.

Un travail de coordination et un organigramme fonctionnel ont été effectués selon deux niveaux :

- Un mode dégradé simple correspondant à 25 % d'absentéisme, soit 65 agents en service qui seraient regroupés à Breil IV (les autres sites étant fermés)

- Un mode dégradé restreint correspondant à environ 40% d'absentéisme, soit 35 agents en service qui seraient regroupés à Breil IV (les autres sites étant fermés)

Ces agents recensés ont été identifiés comme exerçant des fonctions prioritaires pour la continuité de l'activité du MAEE.

Les autres agents qui resteraient chez eux seraient considérés comme agents en activité et continueraient à percevoir leurs émoluments.

Dans le cadre de mesures préventives du risque de pandémie de grippe, certains responsables de services (DSI et DAF) ont déjà demandé aux agents de communiquer leurs données personnelles (numéros de téléphone fixe et portable, adresses mail et possibilité de dotation de token (accessibilité à domicile à la messagerie diplomatie depuis internet)).

La CGT rappelle que la communication de ces coordonnées doit être faite sur la base du volontariat et que ces coordonnées doivent être réservées exclusivement aux personnes habilitées du service des Ressources Humaines ou à la Cellule de Crise constituée à cet effet.

La CGT a également exigé que les représentants du personnel soient consultés à tout moment de l'évolution de la situation. En aucun cas, les responsables de services ne doivent prendre des décisions arbitraires et unilatérales. **Et en aucun cas, le PCA (plan de continuité de l'activité) ne doit conduire à déroger aux règles en matière de conditions et de temps de travail !**

La CGT rappelle aussi que les représentants du personnel doivent être consultés dans le cadre des instances paritaires (CHS, CTP) sur les différentes mesures prises relatives au plan de continuité d'activité du MAEE.

En tant que membre du CHS (dont le rôle consiste à émettre des avis et à formuler des propositions au sujet de la politique menée en matière d'hygiène et de sécurité), la CGT aurait aimé être associée dès le début à la réflexion concernant la mise en place du projet de réaménagement des locaux de la MAS et de l'infirmerie pour l'accueil et la prise en charge des agents ayant des symptômes de la grippe. Cela aurait évité le dysfonctionnement du premier itinéraire qui incitait les agents grippés à se diriger vers le 1^{er} sous-sol du parking et à emprunter les rampes montantes et descendantes réservées exclusivement aux véhicules afin de rejoindre l'infirmerie.

A partir d'aujourd'hui, en cas de suspicion de grippe, les agents sont invités à suivre un nouvel itinéraire affiché sur la porte d'entrée de la MAS. Cet itinéraire permet aux agents de rejoindre la médecine de prévention sans risquer de contaminer les personnels de la MAS.

Il suffit de suivre la signalétique fléchée qui permet à l'agent grippé d'être pris en charge par le médecin de prévention (port d'un masque, désinfection grâce à une solution hydroalcoolique et conseils...).

Ce projet a été adopté le 29 septembre en concertation avec les syndicats et les représentants de l'Administration.

La CGT, votre organisation syndicale, est très attentive aux dossiers concernant l'hygiène, la sécurité et la santé des agents. Le prochain CHS aura lieu le 17 novembre 2009, n'hésitez pas à nous contacter et à nous faire part des difficultés que vous pourriez rencontrer ! La CGT est à votre écoute !

PREVENTION OUI ! PRUDENCE OUI ! PSYCHOSE NON !

Nantes, le 30 septembre 2009